

Questions orales

ravitaillement en provenance de l'étranger ou envisage-t-il des négociations bilatérales avec les États-Unis pour assurer le maintien du ravitaillement de la Colombie-Britannique en mazout de chauffage?

M. Macdonald (Rosedale): Il reste, monsieur l'Orateur, qu'à moins d'être autorisées à vendre le mazout plus cher, les compagnies indépendantes, notamment, n'importeront pas de pétrole. Quant à la nécessité de négociations bilatérales, nous n'en sommes pas encore là, à mon avis, mais je serais prêt à envisager cette possibilité.

● (1450)

LE PROJET DE PROLONGEMENT DU PIPE-LINE JUSQU'À
MONTRÉAL—LES PLANS D'EXPANSION
D'INTERPROVINCIAL

M. Max Saltzman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle a trait à la permission accordée récemment par le cabinet pour le prolongement du pipeline Interprovincial. Comme il y a eu un changement de politique du gouvernement concernant la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal et comme le prolongement déjà autorisé n'aura pas de sens s'il doit vraiment y avoir réduction des exportations vers les États-Unis, le ministre peut-il nous dire s'il envisage de revenir sur sa décision concernant le prolongement de l'Interprovincial ou s'il songe à avoir des entretiens avec Interprovincial et à modifier ses plans en conséquence?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur. Le débit serait le même. Que nous exportions davantage vers les États-Unis ou non en passant par Montréal, le trajet et le volume seraient les mêmes. Ce n'est donc pas une question de soit ou; ce serait nécessaire dans les deux cas.

M. Saltzman: Au sujet de l'approbation, il semble que l'augmentation prévue ait été à l'entrée du pipe-line plutôt qu'à sa sortie à Sarnia, bien qu'il y ait eu là augmentation également. Ce que je veux savoir, c'est si le gouvernement réexamine sa décision pour s'assurer pour qu'il n'y aura pas de gaspillage ou d'utilisation insuffisante des installations de l'Interprovincial Pipeline.

M. Macdonald (Rosedale): On croit que l'augmentation des installations serait nécessaire de toute façon.

LE PROJET DE PROLONGEMENT DU PIPE-LINE JUSQU'À
MONTRÉAL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT
QUANT À LA DEMANDE À L'OFFICE DE L'ÉNERGIE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Vu l'attitude dure et déterminée dont a fait preuve le premier ministre ici cet après-midi quant à l'exercice de ses responsabilités à ce sujet...

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: ... le ministre peut-il nous dire quand nous pouvons nous attendre à une décision au sujet du pipe-line, quand nous pouvons nous attendre à ce que l'Office national de l'énergie soit en mesure d'accepter une demande?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Dès que les négociations sur les aspects financiers du projet seront terminées.

[M. Oberle.]

[Français]

LE PÉTROLE—L'ENCOURAGEMENT DU GOUVERNEMENT À
L'EXPLORATION ET À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES
PÉTROLIÈRES DÉJÀ CONNUES

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question supplémentaire au très honorable premier ministre, étant donné la portée plutôt générale de cette question.

Au sujet de la crise du pétrole, le gouvernement a-t-il l'intention d'encourager l'exploration des sources pétrolières, ou d'encourager la mise en production des ressources connues, en matière de produits pétroliers, dans l'Est du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): D'une façon générale, je répondrai: oui, monsieur le président. Certains des programmes proposés par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'appliquent dans l'Est du Canada aussi bien que dans l'Ouest.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le très honorable premier ministre pourrait-il préciser, sinon aujourd'hui, du moins d'ici quelques jours, les projets qui donneront probablement de bons résultats soit dans l'exploration de ces ressources, soit dans leur exploitation?

M. Trudeau: Certainement, monsieur le président. Si le député veut préciser s'il s'agit uniquement de l'énergie en général ou des sources d'hydrocarbures. Il y a plusieurs domaines où nous collaborons avec les provinces en ce qui a trait à cette question.

* * *

[Traduction]

AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE CHANGEMENT D'OPINION DE M. BOURASSA QUANT À
LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si, lorsqu'il s'est entretenu avec le premier ministre M. Bourassa, ce dernier avait changé d'avis au sujet de la charte de Victoria. Je crois, et je l'ai dit, que M. Bourassa avait raison de prendre cette attitude. Je lui demande donc si le premier ministre du Québec a changé d'opinion à cet égard.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à l'issue des réunions bilatérales que j'ai périodiquement avec les premiers ministres des diverses provinces, nous convenons généralement si nous rendrons publique le teneur de nos conversations. Cette fois-là, nous avons convenu que nous n'en parlerions pas, comme c'est généralement le cas après mes réunions avec les premiers ministres provinciaux. Toutefois, étant donné que le très honorable député appuie la position du Québec à l'égard de la constitution, s'il posait la question directement à M. Bourassa, il recevrait sans doute une réponse très satisfaisante.

M. Diefenbaker: Le premier ministre semble tellement agité aujourd'hui que je suggère qu'on lui fasse respirer des sels.